

Passage reliant l'établissement thermal et l'hôtel.

IVR26_20222100246NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

24 novembre 2024 Page 1